**Annexe 1 – Principes fondamentaux de la SRP**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Contexte politique provincial et thématique de la SRP** | **Législation** | **Buts et objectifs** | **Structure et consultation** | **Budget** |
| **Manitoba**Greg Selinger, Nouveau parti démocratique, est devenu Premier Ministre après la démission de Gary Doer**Tout le monde à bord :****Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et de l’inclusion sociale** | *La Loi sur l’inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté (Projet de loi 201)* déposée par le Parti libéral en 2010 n’a pas été soutenue par le gouvernement NPD,En juin 2011, La *Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté* a été adoptée.Crédit d’impôt pour les activités artistiques et culturelles des enfants handicapés.*L’une des plus importantes composantes de ce Projet de loi 47, est sa réitération des principes d’accessibilité en vertu desquels la prévention et la suppression systémiques des obstacles n’incombent pas aux personnes handicapées* (MA13) | *Réduire la pauvreté et accroître l’inclusion sociale de façon continue.***Les 4 piliers de la stratégie** :1) Des logements sécuritaires à prix abordables dans des communautés offrant du soutien2) Aide à l’éducation, à l’emploi et au revenu3) Des familles solides et en santé4) Des services accessibles et coordonnés285 unités de logements de plus, avec mesures de soutien, pour personnes ayant des problèmes de santé mentale. | Le Comité pour la réduction de la pauvreté et l’inclusion sociale est composé de membres nommés par le Lieutenant-gouverneur en Conseil; il regroupe des ministres, un membre du Comité consultatif du Premier Ministre sur l’éducation, la pauvreté et la citoyenneté et de trois autres personnes, nommées sur recommandations de Centraide Winnipeg (United Way).Il est responsable des indicateurs de pauvreté et d’inclusion sociale ainsi que de surveiller la mise en œuvre de la stratégie.Les activités de consultation sont vagues. À savoir : «  au cours des prochains mois, des intervenants du milieu seront consultés pour s’assurer de la pertinence de la stratégie. » (MAN01, p.8) | Lorsque la stratégie a été adoptée, le Manitoba a annoncé : 744 millions de dollars, incluant 212 millions de dollars en nouveaux fonds (MA08, p.1)Budget 2009 : 327 millions de dollars sur deux ans en logements sociaux (incluant 100 millions du gouv. féd.) (MA08, p.1)Subvention pour le programme Rebond par le biais de la « Stratégie canadienne de transition et d’acquisition des compétences » (MA08, p.3)« Versement initial » de 30 millions de dollars (y compris les contributions fédérales) pour accroître l’accessibilité des logements et intensifier l’accès de la population aux édifices publics, l’aide aux enfants handicapés dans les garderies, etc…(MA08,p.4) |

**Annexe 1 – Principes fondamentaux de la SRP**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Contexte politique provincial et thématique de la SRP** | **Législation** | **Buts et objectifs** | **Structure et consultation** | **Budget** |
| **NOUVEAU BRUNSWICK**David AlwardProgressiste conservateur***Ensemble pour vaincre la pauvreté : le nouveau plan d’inclusion économique et sociale.***« *Être, Devenir, Appartenir*. » | *Loi sur l’inclusion économique et sociale*, 16 avril 2010.*Loi sur la location de locaux d’habitation* – modifications de 2011.Modifications à *la Loi sur les procédures contre la Couronne et à la Loi relative aux relations de travail dans les services publics* – définitions modifiées pour enchâsser «  l’inclusion économique et sociale, la capacité d’une personne de participer pleinement aux activités économiques et sociales de la société. »Élaboration de la *nouvelle Loi sur les services à la petite enfance* (NB03, p.8) | D’ici 2015, le Nouveau-Brunswick parviendra à réduire la pauvreté monétaire de 25 p.100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p.100.**Des changements se produisent dans quatre grands domaines** : 1. Politiques 2. Programmes 3. Prestation des services 4. Responsabilité commune | Création de la Société d’inclusion économique et sociale. Son Conseil d’administration est dirigé par le secteur des entreprises, le secteur à but non lucratif, le gouvernement et une personne ayant vécu dans la pauvreté.Le Fonds de l’inclusion économique et sociale versera des subventions aux réseaux d’inclusion pour les aider à réaliser les objectifs du plan provincial.3 phases de consultation :1ère phase de janv. à avril 2009 : 2 500 personnes ont participé à 16 séances face à face de dialogue ;Sondages également : Résultat : *Un cœur de voix : Ce qui a été dit (NB07).* 2ème phase : tables rondes de juin à sept 2009 – 30 participants- Les options proposées ont été répertoriées dans le Résumé des options.3ème phase : forum avec 47 chefs de file du Nouveau Brunswick | Manque de transparence quant à la présentation du budget. En effet, le plus récent budget présenté par le gouvernement était axé sur la réduction du déficit.Faits saillants du budget 2011 :La Société d’inclusion économique et sociale a reçu 1,8 millions de dollars (comme en 2010); le financement des services de logement a été réduit, passant de 98,7 millions de $ à 92,8 millions de $. 30 millions de dollars ont été alloués à la création d’emplois dans le nord du NB (contributions et prêts) et 7,1 millions de $ au Fonds de création d’emplois régionaux de Miramichi. La sécurité du revenu a augmenté de 231,5 à 254,7 millions de $. Le budget des soins de longue durée et de la protection de l’enfance a augmenté jusqu’à 130,7 millions de $.Lors de la présentation du budget, il a été question (a) d’un financement initial pour un plan pour la santé mentale; (b) une augmentation des bourses ciblées pour aider les étudiants provenant de familles à faible revenu; (c) un financement accru de 50 à 100 $ pour les fournitures scolaires pour les familles à faible revenu (NB03, p.25) |

**Annexe 1 – Principes fondamentaux de la SRP**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Contexte politique provincial et thématique de la SRP** | **Législation** | **Buts et objectifs** | **Structure et consultation** | **Budget** |
| **TERRE-NEUVE ET LABRADOR**Kathy Dunderdale est devenue Première Ministre en décembre 2010 lorsque Danny Williams a pris sa retraite.Progressiste conservateur**Aider les gens à se prendre en main****Engager les communautés****Favoriser le succès** | *Loi sur la transparence et la responsabilité financières, 2006*.*Loi de l’impôt sur le revenu, modifiée en 2011 pour inclure le crédit d’impôt pour enfants.*  | Être, d’ici 2014, la province ayant le plus bas taux de pauvreté.**5 objectifs :** 1) Améliorer l’accès aux services pour les personnes à faible revenu et la coordination de ces services.2) Renforcer le filet de sécurité sociale.3) Mettre davantage l’accent sur développement de la petite enfance.4) Améliorer le niveau d’éducation de la population.  | La direction pour la réduction de la pauvreté s’assure que les personnes vivant dans la pauvreté soient prises en compte lors de l’élaboration de nouvelles politiques et de programmes pan-gouvernementaux.La stratégie est supervisée par un Comité composé de 12 ministres, par un Comité de sous-ministres et par un Groupe de travail interministériel. Le Comité des ministres assume le leadership afin de s’assurer que des solutions globales soient financées et mises en vigueur. La Direction aide les ministères à analyser l’impact de leurs décisions et de leurs programmes sur les personnes et les familles à faible revenu et offre des solutions pour d’éventuels problèmes.La 2ème ronde d’intenses consultations communautaires a pris fin en 2010.  | Dans le budget 2006, le gouvernement a alloué plus de 30,5 millions de dollars pour réduire la pauvreté puis s’est engagé à verser ensuite 64 millions par an.Dans le budget 2007, il a promis 28,9 millions de dollars de plus pour un total annuel de plus de 91 millions. De ce fait, entre 2006 et 2008, plus de 100 millions ont été investis.Cet investissement a atteint 132,2 millions de dollars en 2009 et 134 millions en 2010. En 2001, il s’élevait à 140 millions de dollars.Pour obtenir les faits saillants du budget 2001, consultez le site http://www.budget.gov.nl.ca/budget201 0/highlights/default.htmlights: |

**Annexe 1 – Principes fondamentaux de la SRP**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Contexte politique provincial et thématique de la SRP** | **Législation** | **Buts et objectifs** | **Structure et consultation** | **Budget** |
| **NOUVELLE-ÉCOSSE**Darrell DexterPremier gouvernement néo-démocratique a être élu dans les Maritimes.**Prévention de la pauvreté****Promotion de la prospérité****Stratégie de réduction de la pauvreté de la Nouvelle-Écosse** | *Projet de loi privé no.74, (2006) Poverty Reduction Strategy Act.*Projet de loi 94 en 2007 : *An Act to Establish a Poverty Reduction Working Group*, adopté par la Chambre d’assemblée.En avril 2010, modifications au *Sales Tax Act*, *au Income Tax Act* et au *Financial Measures Act*. (parmi les modifications notons le financement du Régime de pensions pour le 1er janvier 2011; des mesures fiscales pour aider les Néo-Écossais à faible revenu, les personnes âgées, les petites entreprises, incluant «  le crédit d’impôt pour la vie abordable » et « le crédit d’impôt pour la réduction de la pauvreté. »2011 : *The Protection of Persons in Care Ac*t a été élargi pour inclure les maisons avec peu d’options, offrant ainsi aux résidents, à leurs familles et au personnel de rapporter de supposés cas d’abus (NS06).Modifications au *Homes for Special care Act*, afin de prolonger le permis des maisons avec peu d’options. | Briser le cercle vicieux de la pauvreté avant 2020 et créer des possibilités pour permettre à tous les Néo-Écossais de participer à la prospérité de la province et bénéficier d’un meilleur niveau de vie.**Buts :** 1. Permettre et récompenser le travail2. Améliorer les mesures de soutien pour les personnes dans le besoin3. Mettre l’accent sur nos enfants4. Collaborer et coordonner | Nouveau poste : Coordonnateur de la stratégie de réduction de la pauvreté + les ministres de 9 ministères (NS03, p.7)Relevant du ministère des Services communautaires, du travail et du développement de la main d’œuvre.Groupe de travail pour la réduction de la pauvreté (PRWG) représentant les ONG, le marché du travail, les entreprises, les minorités visibles, les personnes handicapées, les peuples autochtones, etc… Différentes personnes et organisations ont également témoigné devant le Groupe de travail qui s’est réuni entre janv et juin 2008. (NSO4 p.6 et 7).Le PRWG a examiné des SRP d’autres « gouvernements », incluant le Québec, TN-L, l’Irlande/l’Écosse (NS04, p.11).A également inclus des renseignements provenant de consultations provinciales passées. | Dans le budget de 2009 : 155 millions de $ (consolidant les 200 millions de $ des 3 dernières années ) (NS03, p.2). Cela inclut les 81 millions de $ fédéraux alloués pour l’emploi en N-E. Et 7 millions de $ pour les recommandations du i Groupe de travail pour la réduction de la pauvreté; 400 000 $ pour supprimer les irritants à l’emploi et 59 millions de $ sur trois ans (à partir de 2009) pour le logement.Trois partenariats ont été conclus avec le gouv. Fédéral :1. Au titre de l’Entente pour l’investissement en logements abordables, 56,2 millions de $ ont été investis dans la province et 9 millions ont été réservés pour subventionner des loyers sur une période de 10 ans.2. Au titre de la Fiducie de 23 millions de $ pour le logement abordable, le gour. Provincial construit et réserve des unités d’habitation.3. Au titre de la Fiducie de 7,8 millions de dollars pour le logement des Autochtones hors réserve, la province travaille avec les collectivités d’autochtones hors-réserve pour trouver des solutions en matière de logements abordables.Les services communautaires accordent en outre plus de 10 millions de $ par an pour les refuges, les centres de réadaptation des toxicomanes et les maisons de transition. |

**Tableau 3, Annexe 1 : Principes fondamentaux de la SRP**

**Annexe 2 – Activités et initiatives sélectionnées des SRP**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Manitoba** | **Nouveau Brunswick** | **Terre-Neuve et Labrador** | **Nouvelle-Écosse** |
| Autres stratégies lancées de concert avec la SRP  | *Bulletin Tout le monde à bord : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et de l’inclusion sociale* (3 numéros) – 2010-2011(MA02/1 à 3)FoyersClés : Investir dans les communautés : Plan de deux ans. Notre engagement accru. Printemps 2010 (MA04)Ouvrir les portes : Engagement du Manitoba à l’égard des Manitobaines et des Manitobains handicapés. 2009 (MA05) | Plan d’action pour la santé mentale au Nouveau Brunswick, 2011-2018 (NB04)Un foyer, c’est l’espoir – Nouvelle stratégie de logement au Nouveau Brunswick | Government of Newfoundland and Labrador Programs and Services for Individuals and (Initiative de la stratégie de réduction de la pauvreté) (NL04) Mise sur pied afin d’améliorer l’accès et la compréhension des services gouvernementaux. 2ème édition.Plan d’action du Provincial Advisory Council for the Inclusion of Persons with Disabilities. Année financière 2010/2011 (NL03) | La Mental Health and Addiction Strategy a été lancée en 2011 : le ministère de la Santé (DHW) et du Bien-être, la Nova Scotia Health Research Foundation (NSHRF) et le Mental Health and Addictions Strategy Advisory Committee collaborent à la mise sur pied d’une stratégie de santé et de toxicomanie afin de mieux répondre aux besoins des Néo-Écossais. (NS07) |
| Initiatives en matière de logement | Jusqu’à 200 $/mois de supplément au loyer pour 600 Manitobains à faible revenu, ayant des problèmes de santé mentale et vivant dans des logements instables. (MA05, p.12) | Programme fédéral-provincial de réparations pour personnes handicapées - Offre aux propriétaires de maisons ou d’unités locatives une aide pour effectuer les modifications visant à améliorer l’accessibilité du logement aux occupants handicapés. (NB05, p.28)Collaboration soutenue avec le bureau du médiateur provincial des loyers afin de déterminer les moyens de surveiller les progrès réalisés après la modification de la Loi sur la location des locaux d’habitation le 2 avril 2010. Les modifications stipulent que les pensionnaires et les colocataires ont les mêmes droits que les locataires d’autres unités locatives (NB03, p.6) | Du budget de 2006 à celui de 2009, 592 000 $ supplémentaires ont été alloués pour l’environnement de huit centres communautaires de Terre-Neuve et Labrador (NL Housing). Ces centres permettent aux locataires de participer à des programmes sociaux, éducatifs, récréatifs, d’emploi, de développement d e carrières, de santé et de bien-être. En plus d’associer les locataires et les programmes en cours, ils développent de nouveaux programmes pour répondre aux besoins de leurs collectivités. (NL01, p.7) | En 2011 – 825 000 $ pour intensifier la vie autonome; 400 000 $ pour des logements avec mesures de soutien (sans-abrisme/santé mentale) (NS06) |

**Annexe 2 – Activités et initiatives sélectionnées des SRP**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Manitoba** | **Nouveau Brunswick** | **Terre-Neuve et Labrador** | **Nouvelle-Écosse** |
| **Initiatives en matière de logement****(suite)** | En tant que mesure palliative jusque ce que des logements abordables deviennent admissibles, l’Allocation pour loyer apportera 60$/mois d’aide supplémentaires aux bénéficiaires de l’aide à l’emploi et au revenu demeurant dans un logement privé. Anciennement appelée Aide manitobaine au logement, ce programme représente une augmentation de 120 $/an. Les personnes handicapées y sont déclarées admissibles. (MA02/3, p.2) | Depuis le lancement du cadre provincial pour les sans-abris, « Un foyer c’est l’espoir », des fonds provisoires ont été accordés à six refuges pour des programmes visant à éradiquer le sans-abrisme chronique. Ainsi, 225 182 $ de fonds supplémentaires ont été alloués et l’élaboration d’une nouvelle formule de financement à long terme des refuges est actuellement en cours. (NB03) | La formule « loyer proportionné au revenu » du NL Housing a été modifiée pour les locataires de logements sociaux ayant des gains tirés de l’emploi. En 2006, le loyer a été réduit puisque son calcul est passé du revenu brut au revenu net; il a été réduit davantage en 2009 pour se stabiliser à 25% du revenu au lieu d’un pourcentage fluctuant de 25 à 30%. (NL01, p.12). | A modifié sa politique de cohabitation, relevant de l’aide sociale, afin de permettre aux familles de bâtir des relations stables sans perdre leur soutien. (NS 08) |

**Annexe 2 – Activités et initiatives sélectionnées des SRP**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Manitoba** | **Nouveau Brunswick** | **Terre-Neuve et Labrador** | **Nouvelle-Écosse** |
| **Supprimer les facteurs de dissuasion** | Programme « Travail profitable : Soyez prêt »! Paiement ponctuel pour les personnes n’ayant plus besoin d’aide au revenu après avoir trouvé un emploi. Les paiements varient de 175 $ pour les adultes célibataires non handicapés et pour les couples avec ou sans enfant, à 250 $ pour les personnes monoparentales et 325 $ pour les personnes handicapées. Ces fonds doivent servir à couvrir les dépenses inattendues en milieu de travail. Ce montant s’ajoute aux allocations pour dépenses liées à l’emploi, comme les vêtements de travail et les transports que doivent débourser les prestataires de l’AER lorsqu’elles retournent dans le marché du travail. (MA02/p.4) Les bénéficiaires de l’AER peuvent solliciter une bourse pour étudiants canadiens, accordant jusqu’à 3 000 $ par année scolaire aux étudiants de familles à faible revenu. (MA 02/p.4) | Le Comité aviseur sur la réforme de l’aide sociale acquiert une connaissance en profondeur du système d’aide sociale, des taux d’imposition marginaux, des interdépendances et des meilleures pratiques appliquées sur la scène internationale dans le but de fournir des commentaires et des recommandations sur les changements proposés conformément au Plan Tous ensemble pour vaincre la pauvreté. Lors de rencontres qui auront lieu en mars et en avril, le Comité se concentrera sur l’examen des secteurs de compétences et sur les taux d’imposition marginaux. En mai, il se lancera dans les évaluations des options de refonte proposées. (NB03, p.4)  | Une famille, comme celle de John et Yvonne (en vedette dans la section « Profils », page 33 de ce rapport), où les deux adultes travaillent, continue à percevoir des prestations qui réduisent d’environ 5 350 $ par an, les dépenses quotidiennes en nécessités de la vie. En 2003, ces deux personnes n’auraient pas eu droit à ces prestations si elles avaient travaillé. Par conséquent, ces prestations combinées à d’autres changements ont provoqué une augmentation de leur revenu net (après coûts) d’emploi qui est passé de 22 206 $ en 2003 à 29 712 $ en 2009. Ce qui signifie qu’ils engrangent désormais 7 500 $ de plus (en dollars constants de 2009 pour contrôler l’inflation). (NL01, p.7)Depuis le 31 mars 2009, plus de 32 000 personnes supplémentaires sont couvertes par le Programme de médicaments sur ordonnance de Terre-Neuve et Labrador. Cette aide vient soutenir les personnes à faibles salaires et éradique, pour les prestataires du soutien du revenu, un important facteur financier les dissuadant de retourner dans le marché du travail.  | Depuis juillet 2011, les bénéficiaires de la prestation invalidité de l’Aide au revenu, émargeant aux services de soutien à l’emploi, conservent les premiers 300 $, double du taux actuel, plus 30 pour cent des gains restants. (NS04)Le Programme de soutien à l’emploi et d’aide au revenu exempte désormais la Prestation fiscale pour revenu de travail et le Régime enregistré d’épargne invalidité (NS03, p.24) |

**Annexe 2 – Activités et initiatives sélectionnées des SRP**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Manitoba** | **Nouveau Brunswick** | **Terre-Neuve et Labrador** | **Nouvelle-Écosse** |
| **Sécurité du revenu** | L’indemnité de service septentrional de 2006, accordée pour vivre dans des régions éloignées désignées, s’élève à 92,28$/an pour une personne seule handicapée. Ce programme est complété par l’Initiative d’alimentation saine dans le Nord (IASN) et par la prestation pour coûts d’énergie dans le Nord ( PCEN - 25 $/mois) pour compenser l’augmentation de ces coûts énergétiques. (MA02/3, p.3) | Avec l’élimination du taux provisoire, les personnes anciennement visées par cette mesure reçoivent désormais une prestation mensuelle plus élevée – d’autre part, un plus grand nombre de personnes – notamment de personnes employables, se qualifie désormais pour l’aide sociale (NB03, p.5)  | ..Le Mother Baby Nutrition Supplement est une prestation mensuelle pour femmes enceintes et pour familles à faible revenu avec enfants de moins de 12 mois. Elle a pour but d’aider à acheter des provisions nutritives avant et après la grossesse. Par le biais de la SRP, ce supplément mensuel a augmenté de 15 $, passant à 60 $ par mois auquel s’ajoute une allocation ponctuelle de 90 $ versée au cours du mois de naissance de l’enfant. En 2008-2009, 1 200 familles ont reçu tous les mois le Mother Baby Nutrition Supplement. (NL01, p.24)  | 1er juillet 2011 : Augmentation de 15 $ par mois de l’aide personnelle au revenu afin d’aider plus de 31 000 adultes à prendre soin d’eux-mêmes et de leur famille. |
| **Initiatives en éducation** | Le programme Travail profitable en éducation est un programme de stages dans la communauté qui aide jusqu’à 120 personnes qui suivent une formation appropriée à la culture à devenir des aides-enseignantes et des aides-travailleuses de garderie. Le programme encouragera un plus grand nombre de personnes faible à revenu, de nouveaux arrivants et d’Autochtones à obtenir une formation essentielle pour occuper des emplois importants dans les écoles et les garderies.  | En 2011-2012, le financement permettant d’accroître l’accès des familles à faible revenu à l’enseignement post-secondaire a augmenté pour atteindre 1,5 millions de dollars. Ces fonds aideront les établissements postsecondaires à développer des projets pilotes, notamment des programmes d’aide aux étudiants ayant des troubles d’apprentissage et des déficiences physiques. (NB03, p.11) | De la même façon, une prime incitative a été accordée aux jeunes prestataires du Income support, encore scolarisés vivant soit de manière autonome soit dans une famille. Par le biais de l’Income Support Program, cette prime remplace les prestations fédérales et provinciales pour enfants qui ne sont plus versées à partir de l’âge de 18 ans, atténuant ainsi l’obligation d’entrer dans la force active sans avoir terminé l’école secondaire. (NL 01, p.25) | 2011 : Les 400 000 $ injectés dans la Nova Scotia School of Adult Learning, se sont traduits par la certification de cent (100) nouveaux assistants en soins continus qui ont intégré le marché du travail. (NS08) |

**Annexe 2 – Activités et initiatives sélectionnées des SRP**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Manitoba** | **Nouveau Brunswick** | **Terre-Neuve et Labrador** | **Nouvelle-Écosse** |
| **Autres types d’initiatives**  | 2008 : le gouvernement provincial a subventionné le DisAbled Women’s Network of Manitoba (DAWN Manitoba) (MA05, p.22)Toute une série de dépliants a été publiée en langage clair et simple sur le Programme d’aide à l’emploi et au revenu. Ces brochures visent les personnes handicapées, les adultes sans enfant et les familles à deux parents. Elles regroupent des renseignements généraux sur les prestations de l’AER, y compris comment soumettre une demande, les droits et responsabilités des bénéficiaires et les prestations disponibles lors du retour au travail. (ma02/3, p.2) | Le gouvernement fédéral a versé 110 millions de dollars à la SCHL pour venir en aide aux sans-abri ayant des problèmes de santé mentale. Au 7 mars 2011, le projet pilote de Moncton comptait 180 participants sur lesquels 96 avaient un foyer. (NB05, p.33 et site Web de la SCHL).10 nov. 2010, lancement de l’initiative « Apprendre : un projet collectif » afin de faire participer tous les habitants de la province à un processus concerté visant à déterminer la forme que prendra l’apprentissage de la culture. Un forum provincial sera organisé au début 2012. À ce moment- là, les citoyens de tous les secteurs du Nouveau Brunswick seront amenés à adopter un plan d’action (NB03, p.10) | Depuis le 31 mars 2009, plus de 32 000 personnes supplémentaires sont couvertes par le Programme de médicaments sur ordonnance de Terre-Neuve et Labrador. Cette aide vient soutenir les personnes à faibles salaires et éradique, pour les prestataires du soutien du revenu, un important facteur financier les dissuadant de retourner dans le marché du travail. (NL01, p.14) | 2010-2011 : un modèle d’entente de services a t mis sur pied et sera transmis à tous les fournisseurs de services. Ces ententes de services formaliseront des arrangements souvent informels. De ce fait, grâce à l’officialisation de ces ententes, les parties saisiront clairement leurs rôles et responsabilités.Création du tribunal de la santé mentale en 2009 (NS08) |

**Tableau 4, Annexe 2 : Activités et initiatives sélectionnées des SRP**

**Annexe 2 – Activités et initiatives sélectionnées des SRP**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Manitoba** | **Nouveau Brunswick** | **Terre-Neuve et Labrador** | **Nouvelle-Écosse** |
| **Initiatives en formation et/ou emploi** | Histoire du Westbran Centre Job Club : Un prestataire de l’aide au revenu et à l’emploi avait besoin d’un petit soutien pour faire des choix qui allaient changer sa vie. Licencié de ses deux derniers emplois, il était déprimé et avait peu d’estime personnelle. Sans emploi depuis un an, il ne n’arrivait pas à bien « se vendre » auprès d’employeurs et faiblissait lors des entrevues. Grâce à des ressources de ce centre d’emploi, (créé en 2010), il a obtenu un emploi à temps plein dans un foyer de soins personnels; il attribue sa réussite à l’aide accordée par le job club (centre d’emploi). MA02/2, p.2 | 1er avril 2011 : Le salaire minimum a augmenté pour atteindre 9,50 $ de l’heure (NB03, p.5) | Le programme Bridging the Gap : From Education to Employment, dirigé par la Random North Development Association, a été prolongé grâce au financement de la SRP. Ce programme offre des services de formation personnalisée, de préparation à l’emploi, de perfectionnement des compétences et la possibilité de permanentiser l’emploi. Ce programme aide les participants à acquérir des compétences en les réunissant avec des employeurs dans un cadre axé sur l’apprentissage. Plusieurs entreprises ont été sélectionnées pour assurer la formation et employer jusqu’à 40 participants locaux par an. (NL01, p.18) | Le salaire minimum augmentera pour atteindre 10 $ de l’heure en 2011-2012 (NS08) |

 **BIBLIOGRAPHIE**

**Manitoba**

MA01 – Province du Manitoba: (2009). *Tout le monde à bord: Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté* *All* [*http://www.gov.mb.ca/allaboard/pubs/strategy\_paper.fr.pdf*](http://www.gov.mb.ca/allaboard/pubs/strategy_paper.fr.pdf)

MA02/1 – Province du Manitoba (2011). *Tout le monde à bord: Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et de l’inclusion sociale*. Numéro 1. <http://www.gov.mb.ca/fs/allaboard/pubs/allaboard_report.pdf>

MA02/2 – Province of Manitoba (2011). *Tout le monde à bord: Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et de l’inclusion sociale*. Numéro 2

 <http://www.gov.mb.ca/fs/allaboard/pubs/newsletter_winter_11.pdf>

MA02/3 – Province of Manitoba (2011). *Tout le monde à bord: Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et de l’inclusion sociale*. Numéro 3

 <http://www.gov.mb.ca/fs/allaboard/pubs/newsletter_summer_11.pdf>

MA03 – Province du Manitoba (2011). *The 2011 Discours de présentation du budget 2011*  <http://gov.mb.ca/finance/budget11/index.htm>

MA04 – Logement et développement communautaire du Manitoba (2010). FoyersClés*! Investir dans les communautés: Notre plan sur deux ans. Notre engagement accru.*

<http://www.gov.mb.ca/housing/pubs/homeworks_brochure.fr.pdf>

MA05 – Bureau des personnes handicapées du Manitoba (2009). *Portes Ouvertes : L’engagement du Manitoba à l’égard des personnes handicapées : Un document de travail*. <http://www.gov.mb.ca/dio/pdf/opening_doors.fr.pdf>

MA06- Entente sur le marché du travail visant les personnes handicapées du Manitoba – Rapport annuel 2009-2010 <http://www.gov.mb.ca/jec/eia/pwd/pdfs/lmapd_report_09_10.fr.pdf>

MA07 – Gouvernement provincial du Manitoba (2001). *Citoyens à part entière : Une stratégie manitobaine pour les personnes ayant des déficiences.* <http://www.gov.mb.ca/dio/citizenship/index.fr.html>

Torjman, S., Battle, K. & Mendelson, S., (2009). *All Aboard Manitoba’s Poverty Train*. Caledon Institute of Social Policy. http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/816ENG.pdf

MA09 – Province du Manitoba, Communiqué de presse, 9 juin 2011. *Fourteen New Poverty-reduction Measures Offer Low-Income Manitobans a Hand Up: Mackintosh, Irvin-Ross, Howard*. http://news.gov.mb.ca/news/index.html?archive=&item=11702) 51

MA10 – Howlett, D. (2011) *New Legislation Strengthens Poverty Reduction Strategy in Manitoba* Make Poverty History Canada blog. <http://www.makepovertyhistory.ca/blog/new-legislation-strengthes-poverty-reduction-strategy>

MA11 – La loi manitobaine sur la stratégie de réduction de la pauvreté (2011).

<http://www.canlii.org/fr/mb/legis/lois/cplm-c-p94.7/89386/cplm-c-p94.7.htm>

MA12 – Manitoba sans obstacle – Communiqué de presse, 1er juin 2011, 2011. Government Bill Falls Well Short of Honouring Longstanding Commitments. <http://www.smd.mb.ca/uploads/Bill%2047%20Media%20Release.pdf>

MA13 – Site Web de Barrier-Free Manitoba. *The Next Steps Forward are Now the Law: A Recap*. <http://www.barrierfreemb.com/>

MA14 – Lois sur l’accessibilité pour les Manitobains. <http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/a001-7f.php>

**Nouveau Brunswick**

NB01 – Société d’inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick (2009) - *Ensemble pour vaincre la pauvreté : La Société d’inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick*; <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/esic/pdf/Booklet-f.pdf>

NB02 – Conseil du Premier Ministre du Nouveau Brunswick sur la condition des personnes handicapées (2010) New Brunswick Premier’s Council on the Status of Disabled Persons (2010). *Rapport d’étape* *#2 et fiche de rendement, décembre 2009 : réactions aux recommandations issues du Plan d’action pour les personnes handicapées.(en anglais)*. <http://www.gnb.ca/0048/pcsdp/PDF/2009StatusReport2-e.pdf>

NB03 – Société d’inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick (2011) - *Ensemble pour vaincre la pauvreté : La Société d’inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick* (2011*). Rapport de progrès du Plan d’inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick (en anglais).* *Septembre 2010 – March 2011*. <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/esic/pdf/RapportAnnuel2010-2011.pdf>

NB04 – Ministère de la Santé du Nouveau Brunswick (2011) – *Plan d’action pour la santé mentale au Nouveau Brunswick*, 2011-2018. <https://www.gnb.ca/0055/pdf/2011/7379%20french.pdf>

NB05 – Société d’habitation du Nouveau Brunswick/Ministère du Développement social (2010)- *L’espoir est un foyer. Nouvelle stratégie d’habitation du Nouveau Brunswick* - <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/sd-ds/pdf/Housing/housingstrategy-f.pdf>

NB06 – Entente Canada-Nouveau Brunswick sur le marché du travail visant les personnes handicapées – *Rapport annuel 2009-2010*. <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/sd-ds/pdf/>

NB07 – Gouvernement provincial du Nouveau Brunswick (2009*). Un choeur de voix: Un rapport sur ce qui s’est dit – Un dialogue sur la pauvreté* <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/esic/pdf/>

NB08 – Basque, Jean-Claude (2010). *Community Inclusion Networks? Thanks But No Thanks.* New Brunswick Telegraph-Journal. http://telegraphjournal.canadaeast.com/opinion/article/972607

**TERRE-NEUVE ET LABRADOR**

NL01 – Newfoundland Provincial Department of Human Resources, Labour and Employment, Poverty Reduction Strategy. (2009) *Empowering People Engaging Community Enabling Success: First progress report.* (ISBN: 978-1-55146-373-5). <http://www.hrle.gov.nl.ca/hrle/publications/poverty/PRSProgessReport.pdf>

NL02 – Newfoundland Provincial Department of Human Resources, Labour and Employment (2005). *Reducing Poverty in Newfoundland and Labrador: Working Towards a Solution, Background Report and Workbook*. <http://www.gov.nl.ca/publicat/povertydiscussion-final.pdf>

NL03 – Newfoundland and Labrador Provincial Advisory Council for the Inclusion of Persons with Disabilities Activity Plan Fiscal Year 2010/11. <http://www.hrle.gov.nl.ca/hrle/dpo/default.html>

NL04 – Newfoundland and Labrador Ministry of Human Resources, Labour and Employment (2010). *Government of Newfoundland and Labrador Programs and Services for Individuals and Families*. <http://www.hrle.gov.nl.ca/hrle/poverty/guidebook/guide_to_gov_programs_and_services.pdf>

NL05 -- Newfoundland and Labrador Labour Market Agreement for People with Disabilities Annual Report 2009-2010. <http://www.hrle.gov.nl.ca/hrle/publications/ceys/lmapd_>

NL HRA – Human Rights Act, 2010, Newfoundland and Labrador. Ch. H-13.1. <http://assembly.nl.ca/Legislation/sr/statutes/h13-1.htm#2>

NL HA01 – Collins, F. and Michael, L., (2010). “Human Rights Commission”. Newfoundland and Labrador. House of Assembly Proceedings. Debates, 46th General Assembly, 3rd Session, 2010-1011 Vol. XLVI No. 41, 22 Juin 2010. St. John’s, Hansard. http://www.assembly.nl.ca/business/hansard/ga46session3/10-06-22.htm#2066

**NOUVELLE-ÉCOSSE**

NS01 – Ministères des Services communautaires, de l’Éducation, de la Santé et de la Promotion de la Santé (2010). *Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur le marché du travail visant les personnes handicapées* – *Rapport annuel 2009-2010.* <http://www.gov.ns.ca/coms/department/documents/Labour_Market_Agreement_Disabilities_Report_2010.pdf>

NS02 – Nova Scotia Poverty Reduction Strategy Coalition (2007), *Cadre de travail pour une stratégie de réduction de la pauvreté en nouvelle Écosse.* <http://novascotia.ca/coms/fr/no_longer_published/specials/poverty/index.html>

NS03 – Province de la Nouvelle-Écosse (2009). *Preventing Poverty. Promoting Prosperity. Nova Scotia’s Poverty Reduction Strategy* (en anglais) (ISBN: 978-1-55457-293-9). <http://www.gov.ns.ca/coms/specials/poverty/documents/poverty_report_2009.pdf>

NS04 – Ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse (2011). *Improvements to a range of programs begin July 1 (en Anglais)*. <http://www.novascotia.ca/coms/noteworthy/JulyFirst.html>

NS05 – Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur le marché du travail visant les personnes handicapées – Rapport annuel 2009-2010*.* <http://www.gov.ns.ca/coms/department/documents/Labour_Market_Agreement_Disabilities_Report_2010.pdf>

NS06 – Site Web du ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse *Action Taken to Improve Services for Persons with Disabilities* (en anglais) <http://www.gov.ns.ca/coms/noteworthy/SPD_Fact_Sheet.html>

NS07 – Nova Scotia Health Research Foundation (2011), *Mental Health and Addictions Strategy Project Updates* <http://www.nshrf.ca/node/149>

NS08 – Services communautaires de la Nouvelle-Écosse/Développement de la main d’oeuvre et du marché du travail. (2009-2011). *Poverty Reduction Actions and Initiatives (en anglais)* . [http://www.gov.ns.ca/coms/poverty/index.html 54](http://www.gov.ns.ca/coms/poverty/index.html%2054)

**GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

FED01 – Gouvernement fédéral du Canada, Rapport du Comité permanent des Ressources humaines, du Développement des compétences, du Développement social et de la condition des personnes handicapées  (2010). *Plan fédéral de réduction de la pauvreté: Travailler ensemble afin de réduire la pauvreté au Canada*

<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4770921&Language=F>

FED02 – Ministère des Finances du Canada (2011). *Soutien fédéral aux provinces et territoires* <http://www.fin.gc.ca/fedprov/mtp-fra.asp>

FED03 – Parlement du Canada – Communiqué de presse (8 décembre 2009)), “*Pauvreté, logement, itinérance: les trois fronts de la lutte contre l’exclusion*.” http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/402/citi/subsite-dec09/Report\_Home-f.htm

FED04 – Service Canada, Pension invalidité du RPC – Définition de “grave et prolongé”.

<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/rpc/invalidite/definition.shtml>

**AUTRES**

Toye, M. and Infanti, J. (2004). *Social Inclusion and Community Economic Development Literature Review*. The Canadian CED Network, Victoria, BC. http://www.ccednet-rcdec.ca/en/node/892

UN01 – Foire aux questions - United Nations Enable, extrait du 22 juin 2011 (en anglais) http://www.un.org/disabilities/default.asp?navid=12&pid=25

IU – Groupe de travail fédéral/provinciaux/territoriaux responsables des services et prestations pour les personnes handicapées (2000).À l’unisson 2000 : Les personnes handicapées au Canada*.*<http://www.ccdonline.ca/fr/socialpolicy/poverty-citizenship/income-security-reform/in-unison-2000>